

Paris, le 5 février 2025

Le CPE demande que l'organisation du FIBD bénéficie d'un appel d'offres

Depuis l'article paru dans *l'Humanité* le 24 janvier 2025 (« *Gros sous et mal-être : enquête sur un festival d'Angoulême en pleine dérive* »), la presse s'est largement fait écho des graves dysfonctionnements de la gestion du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême (FIBD) par la société 9^e Art+ : « *mercantilisme, management toxique, gestion brutale d'une salariée violée et licenciée pour faute grave* », ainsi que le résume *Libération* ; « *Plainte pour viol, management toxique, népotisme* », selon la *Charente Libre* ; *La Croix* parle d'une « *direction dans la tourmente* », et *Le Monde* de « *management toxique, opacité comptable, soupçons de népotisme, dérives mercantiles...* », avec pour titre « *Crise et défiance* » au FIBD.

Des alertes multiples qui n'étonnent guère les organisations d'auteurs et d'éditeurs ayant déjà constaté les dérives du FIBD en 2016 et appelé – sans résultat – à sa refonte complète, de manière qu'il dispose d'une structure à la hauteur de l'événement.

C'est pourquoi auteurs et éditeurs se sont inquiétés ces derniers jours, par divers communiqués de presse, de la reconduction de la convention unissant 9^e Art+ à l'association historique propriétaire de la marque FIBD, censée se poursuivre jusqu'en 2037. Pis encore, de la possible création d'une société regroupant 9^e Art+ et l'association du FIBD, qui permettrait à 9^e Art+ d'accroître son emprise sur le festival.

Les pouvoirs publics ne peuvent ignorer la vive préoccupation de l'ensemble du secteur. Le Conseil permanent des écrivains (CPE) se félicite que, lors de ses vœux au monde de la culture du 27 janvier 2025, Rachida Dati ait fait cette promesse : « *Ces derniers mois encore, des situations de violence, notamment de violences sexistes et sexuelles, ont été dénoncées dans nos secteurs. [...] En 2025, nous renforcerons donc notre action, dans tous les secteurs, pour prévenir ces violences, et accompagner celles et ceux qui en sont les victimes. Dans un esprit de tolérance zéro pour ceux qui n'auraient pas encore compris le message.* » Le CPE se réjouit également que le ministère de la Culture, le 2 février 2025, ait annoncé prendre « *très au sérieux les différents dysfonctionnements du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême dont la presse s'est récemment fait l'écho* ».

Il s'agit désormais que ces paroles se transforment en actes. Le CPE demande que les dysfonctionnements évoqués donnent lieu dans les meilleurs délais à un examen approfondi ; et que les instances nationales, en concertation avec les collectivités locales, permettent au FIBD de bénéficier enfin d'un appel d'offres à la prochaine échéance du contrat de 9^e Art +, de manière à ramener la sérénité au sein d'un festival emblématique et populaire dont on ne peut que souhaiter la pérennité.

Membres CPE : ADAGP, ATLF, COSE-CALCRE, EAT, LA MAISON DE POÉSIE, PEN CLUB, SACEM, SAIF, SAJ, SCAM, SELF, SGDL, SNAC, UPP, UNION DES POÈTES